



## AVIS PUBLIC

---

### RÈGLEMENT N° 2025-211 RELATIF À LA CITATION DU PONT SPAFFORD-DROUIN

---

**AVIS** vous est par les présentes donné par le greffier-trésorier de la municipalité de Compton ;

**QUE** lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2025, ses membres ont adopté le règlement n° 2025-211 relatif à la citation du pont Spafford-Drouin ;

**QUE** ce règlement a pour objet de citer le pont couvert Spafford-Drouin à titre d'élément patrimonial d'intérêt local et régional afin de le préserver et le mettre en valeur;

**QUE** l'original dudit règlement est conservé aux archives municipales au bureau du soussigné, au 3 chemin de Hatley, Compton (Québec) et peut être obtenu moyennant paiement des frais exigibles ;

Donné à Compton, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de d'octobre 2025.

---

André Martel  
Greffier-trésorier  
Directeur général